

Le projet d'offre et le présent projet de note « Autres informations » restent soumis à l'examen de l'Autorité des marchés financiers

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

LATÉCOÈRE

INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

SCP SKN HOLDING I S.A.S.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ LATECOÈRE



Le présent document relatif aux autres informations, notamment juridiques, financières et comptables, de la société Latécoère a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 29 octobre 2019, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et à l'article 6 de son instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Latécoère.

Le présent document incorpore par référence le document de référence de Latécoère pour l'exercice social clos le 31 décembre 2018 déposé auprès de l'AMF le 19 avril 2019 sous le numéro D.19-0365 (le « **Document de Référence** ») et le rapport semestriel au 30 juin 2019 publié le 6 septembre 2019, et complète la note établie par la société Latécoère en réponse à l'offre publique d'achat (l'« **Offre** ») visant les actions de la société LATECOÈRE initiée par la société SCP SKN HOLDING I S.A.S. et visée par l'AMF le 8 octobre 2019 sous le numéro 19-478, en application d'une décision de conformité en date du même jour (la « **Note en Réponse** »).

Le présent document et la Note en Réponse sont disponibles sur les sites Internet de LATECOERE (www.latecoere.aero) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais sur simple demande au siège social de :

LATECOERE

135, rue de Périole

31500 Toulouse

France

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

1.	Rappel des principales caractéristiques de l'Offre	4
2.	Informations requises au titre de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.....	5
3.	Evènements récents relatifs à la société intervenus depuis la publication du Rapport Annuel6	
3.1.	Structure et répartition du capital social.....	6
3.2.	Déclarations de franchissement de seuils.....	7
3.3.	Rapport semestriel 2019	7
3.4.	Opérations de la Société sur ses propres actions	7
3.5.	Gouvernance	8
3.5.1.	<i>Composition du Conseil d'administration.....</i>	8
3.5.2.	<i>Composition des comités du Conseil d'Administration.....</i>	8
3.5.3.	<i>Règlement intérieur du Conseil d'Administration</i>	9
3.5.4.	<i>Mise en place d'un comité ad hoc au sein du Conseil d'administration.....</i>	9
3.6.	Informations relatives à la situation comptable et financière de Latécoère	9
3.7.	Politique de dividendes	9
3.8.	Assemblée Générale des actionnaires de la Société.....	9
3.9.	Délégations accordées par l'assemblée générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital	10
3.10.	Facteurs de risques	12
3.11.	Litiges	12
3.12.	Investissements significatifs réalisés par la Société	12
4.	Communiqués de presse depuis la publication du Document de Référence de la Société	12
5.	Attestation de la personne responsable de l'information relative à Latécoère.....	13

1. RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 232-1 et suivants du RGAMF, SCP SKN HOLDING I S.A.S., une société par actions simplifiée dont le siège social est situé 39, rue de la Gare de Reuilly à Paris (75012), dont le numéro d'identification est 851 128 835 R.C.S. Paris¹ (l'« **Initiateur** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires de la société Latécoère, société anonyme dont le siège social est situé 135, rue de Périole à Toulouse (31500), dont le numéro d'identification est 572 050 169 R.C.S. Toulouse (« **Latécoère** » ou la « **Société** »), dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0000032278, mnémonique « LAT », d'acquérir en numéraire dans les conditions décrites à la section 2 du projet de note d'information préparée par l'Initiateur (le « **Projet de Note d'Information** ») et à la section 2 du Projet de Note en Réponse (l'« **Offre** ») la totalité de leurs actions dans le cadre d'une offre publique d'achat au prix de 3,85 euros par action Latécoère (le « **Prix d'Offre** »).

L'Offre fait suite à l'acquisition par l'Initiateur, le 26 juin 2019, de 24.697.727 actions Latécoère représentant autant de droits de vote, soit une participation de 26,05% du capital et 25,73% des droits de vote théoriques de la Société², auprès de certains fonds d'investissement gérés par des entités affiliées d'Apollo Global Management, LLC, Monarch Master Funding 2 (Luxembourg) S.à.r.l. et CVi Partners SARL, pour un montant total de 106.838.909,32 US dollars, soit un prix de 3,85 euros par action Latécoère sur la base du taux de change convenu entre les parties de 1 EUR = 1,1236 USD (l'« **Acquisition du Bloc** »).

L'Offre porte sur la totalité des actions existantes Latécoère non détenues, directement ou indirectement, seul ou de concert, par l'Initiateur, soit, à la date du Projet de Note d'Information, un nombre total maximum de 70.120.791 actions de la Société³ soit 73,95% du capital et 74,27% des droits de vote de la Société, déterminé comme suit :

Actions existantes ⁴	94.818.518
<i>moins</i> actions détenues par l'Initiateur	24.697.727
Total des actions visées par l'Offre	70.120.791

Il est indiqué que les actions gratuites de la Société attribuées lors des séances du Conseil d'administration de la Société en date du 2 mars 2016, du 5 mars 2018 et du 5 mars 2019 qui représentent un nombre égal à 1.334.206

¹ SCP SKN HOLDING I S.A.S. est indirectement contrôlée par la société anonyme à responsabilité limitée de droit anglais SCP EPC II UK Limited. Cette dernière est pour sa part indirectement détenue par des fonds gérés par la société en commandite Searchlight Capital Partners II GP L.P., enregistrée aux Iles Caïmans (laquelle est contrôlée indirectement et gérée au plus haut niveau par la société de droit américain (Delaware) Searchlight Capital Partners II GP, LLC, dont les trois membres fondateurs sont MM. E. Zinterhofer, E. Uzumeri et O. Haarmann, qui détiennent chacun un tiers du capital de cette société).

² Sur la base d'un nombre total de 94.818.518 actions et de 95.991.645 droits de vote théoriques de la Société (informations au 30 septembre 2019 publiées par la Société sur son site internet conformément à l'article 223-16 du RGAMF). Conformément à l'article 223-11 du RGAMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les actions auxquelles sont rattachés des droits de vote, en ce compris les actions dépourvues de droit de vote.

³ *Ibid.*

⁴ En ce compris les 666.158 actions auto-détenues au 30 septembre 2019.

actions Latécoère, seront, sous réserve des cas exceptionnels de levée des indisponibilités prévues par les dispositions légales ou réglementaires applicables (décès ou invalidité du bénéficiaire) :

- (i) pour 146.290 d'entre elles, des actions encore en période d'acquisition à la date de clôture de l'Offre, qui ne sont par conséquent pas visées par l'Offre ; et
- (ii) pour 1.187.916 d'entre elles, des actions qui seront encore en période de conservation à la date de clôture de l'Offre, et qui sont quant à elles visées par l'Offre et donc incluses dans les 70.470.791 actions visées par l'Offre indiquées ci-dessus. Parmi ces 1.187.916 actions en période de conservation, il est précisé que 1.000.716 sont détenues au nominatif par des salariés et mandataires de la Société et que les 187.200 restantes ont été apportées par les salariés au FCPE B dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise et sont désormais détenues par ce dernier.

Il sera proposé aux détenteurs d'actions gratuites ainsi qu'au FCPE B, de souscrire au mécanisme de liquidité décrit en sections 1.3.7 et 1.3.8 de la Note en Réponse.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun autre droit, titre de capital ou instrument financier pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de la Société.

L'Offre sera réalisée selon la procédure normale, conformément aux dispositions des articles 232-1 et suivants du RGAMF et sera ouverte pour une durée de 25 jours de négociation, sans préjudice de l'éventuelle réouverture de l'Offre par l'AMF conformément à l'article 232-4 du RGAMF.

L'Offre est soumise au seuil de caducité légal décrit en section 2.6 de la Note d'Information.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du RGAMF, l'Offre est présentée par JPMorgan Chase Bank N.A., agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, et Natixis. Il est précisé que seule Natixis, en tant que banque présentatrice et garante, garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur relatifs à l'Offre.

2. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 6 de l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 dans sa dernière version en date du 20 mars 2015, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la Société figurent dans le Document de Référence que le présent document incorpore par référence.

Le Document de Référence est disponible sur les sites Internet de la Société (www.latecoere.aero) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenu sans frais au siège social de la Société 135, rue de Périole – 31500 Toulouse.

Ce document est complété par les informations suivantes relatives aux événements significatifs postérieurs à la publication du Document de Référence, référencés ci-après dans le présent document et dans les communiqués de presse publiés et mis en ligne par Latécoère depuis la publication du Document de Référence, reproduits ci-après.

A la connaissance de Latécoère, aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe Latécoère n'est intervenu entre la date de publication du Document de Référence et la date de dépôt du présent document, à l'exception des informations figurant dans le présent document.

3. EVENEMENTS RECENTS RELATIFS A LA SOCIETE INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL

3.1. Structure et répartition du capital social

Au 30 septembre 2019, le capital social de la Société s'élève à 189.637.036 euros, divisé en 94.818.518 actions, entièrement libérées et toutes de même catégorie. Le nombre de droits de vote théoriques s'élève à 95.991.645. Les actions détenues sous la forme nominative depuis plus de quatre ans au nom du même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

Au 26 juin 2019, préalablement à l'Acquisition du Bloc, à la connaissance de la Société, le capital social et les droits de vote de la Société étaient répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote théoriques
Apollo Global Management LLC	14.093.887	14,81	14.093.887	14,63
Monarch Master Funding 2 (Luxembourg) S.à.r.l	10.474.668	11,01	10.474.668	10,88
Tikehau	5.010.695	5,27	5.620.932	5,84
Actionnariat salarié	2.541.867 ⁵	2,67	3.066.867	3,18
Autodétention	1.024.290	1,07	1.024.290	1,06
Autres	62.023.111	65,17	62.040.245	64,41
TOTAL	95.168.518	100	96.320.889	100

A la date du 30 septembre 2019, le capital social et les droits de vote de la Société étaient répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote théoriques
SCP SKN HOLDING I S.A.S	24.697.727	26,05	24.697.727	25,73
Tikehau	5.010.695	5,28	5.620.932	5,86
Actionnariat salarié	2.570.667	2,71	3.105.667	3,24
Autodétention	666.158 ⁶	0,70	666.158	0,69
Autres	61.873.271	65,26	61.901.161	64,48
TOTAL	94.818.518	100	95.991.645	100

Il n'existe aucun autre titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société autres que les actions gratuites, à l'exception des attributions d'actions gratuites décrites en Section 1.

En dehors de l'Acquisition du Bloc, l'Initiateur n'a procédé à aucune acquisition au cours des douze derniers mois.

⁵ Donnée au 31 mars 2019

⁶ En ce inclus 30.458 actions au titre du contrat de liquidité

3.2. Déclarations de franchissement de seuils

Les franchissements de seuils déclarés à la Société entre le 1er janvier 2019 et la date de la Note en Réponse sont décrits au paragraphe 8.5 de la Note en Réponse.

Depuis le 16 septembre 2019 date de dépôt de la Note en Réponse auprès de l'AMF, la Société a reçu les déclarations de franchissements de seuils statutaires suivantes :

Actionnaire	Date du franchissement	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Franchissement déclaré à la baisse ou à la hausse
DNCA	18 octobre 2019	2.440.000	2,57	2.440.000	2,54	Franchissement à la hausse du seuil statutaire de 2% du capital et des droits de vote
Dimensional Fund Advisors LP	21 octobre 2019	1.911.384	2,016	1.911.384	1,991%	Franchissement à la baisse du seuil statutaire de 2% des droits de vote

3.3. Rapport semestriel 2019

Depuis la date de publication du Document de Référence, la Société a publié le 6 septembre 2019 son rapport semestriel au 30 juin 2019 (le « **Rapport Semestriel** »), qui est incorporé par référence au présent document. L'intégralité du Rapport Semestriel, qui comprend notamment les états financiers de la Société pour le semestre clos le 30 juin 2019, est disponible sur le site Internet de la Société (www.latecoere.aero) sous la rubrique « *Finance / Rapports annuels et semestriels* ».

3.4. Opérations de la Société sur ses propres actions

Au 30 septembre 2019, la Société détient 666.158 actions Latécoère.

Aux termes de la dixième résolution de l'assemblée générale ordinaire en date du 13 mai 2019, le Conseil d'Administration a été autorisé, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat d'actions de la Société dans les conditions suivantes :

Date de l'assemblée ayant octroyé ou modifié l'autorisation ou la délégation et résolution	Nature de l'autorisation ou de la délégation	Echéance/durée	Utilisation effective de ces autorisations ou de ces délégations	Montant maximal autorisé (€)
13 mai 2019 Résolution n°10	Achat par la Société de ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce	13 novembre 2020	Aucune utilisation au cours de l'exercice hors contrat de liquidité	Rachat d'actions à hauteur de 10% du capital social maximum au jour du(des) rachat(s) pour un montant maximum de 57.1 millions

Depuis le 1er janvier 2019 et jusqu'à la date des présentes, aucune opération d'achat ni de vente n'a été réalisée au titre du programme de rachat d'actions, à l'exception :

- (i) du rachat de 1.400.000 actions, effectué pour un montant total de 4.649.309,59 euros, entre le 1^{er} février et le 23 avril 2019, en vue de la couverture des plans d'actions gratuites et de l'annulation d'actions, et
- (ii) des 717.660 actions acquises et 717.174 actions cédées dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Gilbert Dupont.

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 12 septembre 2019, a décidé, à l'unanimité, d'annuler 350.000 actions auto détenues acquises à cette fin dans le cadre de son programme de rachat et d'apporter 369.410 actions auto-détenues par la Société à l'Offre.

3.5. Gouvernance

3.5.1. Composition du Conseil d'administration

Le 26 juin 2019, le Conseil d'Administration de la Société a pris acte de la démission de Madame Chantal Genermont, Monsieur Matthew Glowasky, Monsieur Jérémy Honeth, Monsieur Alexander Humphreys et de Monsieur Christophe Villemin de leur mandat de membre du Conseil d'Administration et a coopté Madame Helen Lee Bouygues, Monsieur Ralf Ackermann et Monsieur Grégoire Huttner en remplacement des cinq administrateurs démissionnaires.

La cooptation des nouveaux administrateurs sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire, conformément à l'article L. 225-24 du Code de commerce.

Le conseil d'administration de Latécoère est actuellement composé des neuf membres suivants :

- Monsieur Pierre Gadonneix (Président du conseil d'administration)* ;
- Madame Yannick Assouad ;
- Madame Isabelle Azemard* ;
- Madame Claire Dreyfus-Cloarec* ;
- Monsieur Ralf Ackermann** ;
- Madame Helen Lee Bouygues** ;
- Monsieur Grégoire Huttner** ;
- Madame Nathalie Stubler* ; et
- Madame Valérie Boyer (administrateur représentant les salariés).

* Administrateurs indépendants

** Représentants de l'Initiateur au Conseil d'administration depuis le 26 juin 2019

La direction générale de Latécoère est actuellement assurée par Madame Yannick Assouad.

Sous réserve de la suite positive de l'Offre, il est indiqué dans la Note d'Information que la composition du Conseil d'administration sera modifiée pour refléter le nouvel actionnariat de la Société.

3.5.2. Composition des comités du Conseil d'Administration

Le 26 juin 2019, le Conseil d'Administration :

- après avoir constaté la démission de Monsieur Matthew Glowasky de ses fonctions de membre du Comité d'Audit et des Risques concomitamment à la démission de ses fonctions d'administrateur, a désigné Monsieur Ralf Ackermann en qualité de membre du Comité d'Audit et des Risques ;

- après avoir constaté la démission de Monsieur Christophe Villemin de ses fonctions de membre du Comité des Nominations et des Rémunérations concomitamment à la démission de ses fonctions d'administrateur, a désigné Madame Helen Lee Bouygues en qualité de membre du Comité des Nominations et des Rémunérations ; et
- après avoir constaté la démission de Monsieur Matthew Glowasky de ses fonctions de membre du Comité Stratégique concomitamment à la démission de ses fonctions d'administrateur, a désigné Monsieur Grégoire Huttner en qualité de membre du Comité Stratégique.

3.5.3. Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration, réuni le 26 juin 2019, a décidé de modifier le règlement intérieur du Conseil d'administration pour tenir compte du changement dans la répartition du capital social de la Société.

Le règlement intérieur à jour de la décision du Conseil d'administration du 26 juin 2019 est disponible sur le site Internet de la Société (www.latecoere.aero) sous la rubrique Finance-Information réglementée-Autre documentation.

3.5.4. Mise en place d'un comité ad hoc au sein du Conseil d'administration

Conformément à la recommandation de l'AMF n°2006-15 relative à l'expertise indépendante dans le cadre d'opérations financières, le Conseil d'administration, lors de la séance en date du 5 juillet 2019, a constitué un comité *ad hoc* composé de trois administrateurs indépendants, Madame Claire Dreyfus-Cloarec, Monsieur Pierre Gadonneix et Madame Nathalie Stubler.

3.6. Informations relatives à la situation comptable et financière de Latécoère

L'intégralité du Document de Référence et du Rapport Semestriel qui comprennent notamment respectivement les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et les états financiers pour le semestre clos le 30 juin 2019 sont disponibles sur le site Internet de Latécoère (www.latecoere.aero).

3.7. Politique de dividendes

La politique de la Société en matière de dividendes est déterminée en fonction des opportunités et des capacités financières de la Société, et conformément aux statuts.

Il est rappelé que Latécoère n'a pas distribué de dividendes depuis 2008.

3.8. Assemblée Générale des actionnaires de la Société

Le détail des résolutions est disponible sur la brochure de convocation à l'Assemblée générale qui peut être obtenue sur le site Internet de Latécoère (www.latecoere.aero).

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la Société s'est tenue le 13 mai 2019 et toutes les résolutions ont été adoptées.

Ces résolutions étaient les suivantes :

1. A caractère ordinaire

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 - Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 - Approbation des dépenses et charges non déductibles visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés - Constat de l'absence de convention nouvelle ;
- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Madame Yannick Assouad, Directeur Général - Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Monsieur Pierre Gadonneix, Président du Conseil d'Administration - Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général, et/ou tout autre dirigeant mandataire social exécutif - Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'Administration ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce ; et
- Pouvoirs pour formalités.

2. A caractère extraordinaire

- Modification de l'article 14.1 « Composition du Conseil d'administration » des statuts de la Société afin de réduire la durée des mandats des administrateurs de 6 à 4 ans et de permettre un renouvellement échelonné des mandats des administrateurs, et modification corrélative de l'article 14.2 « Membre du Conseil d'administration représentant les salariés actionnaires » ; et
- Modification de l'article 14.3 « Membre du Conseil d'administration représentant les salariés » des statuts de la Société afin de réduire la durée des mandats des administrateurs représentant les salariés de 6 à 4 ans et de permettre une harmonisation de la durée des mandats des administrateurs.

3.9. Délégations accordées par l'assemblée générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Les pouvoirs du Conseil d'administration sont décrits à l'article 12 des statuts de la Société.

Sous réserve des pouvoirs relevant de la compétence des assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

En dehors des pouvoirs généraux prévus par la loi et des pouvoirs spécifiques prévus par les statuts de la Société, le Conseil d'administration dispose des délégations suivantes en matière d'émission ou de rachat de titres :

Date de l'assemblée ayant octroyé ou modifié l'autorisation ou la délégation et résolution	Nature de l'autorisation ou de la délégation	Echéance/durée	Utilisation effective de ces autorisations ou de ces délégations	Montant maximal autorisé (€) ⁷
13 mai 2019 Résolution n°10	Achat par la Société de ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce	13 novembre 2020	Aucune utilisation au cours de l'exercice hors contrat de liquidité	Rachat d'actions à hauteur de 10% du capital social maximum au jour du(des) rachat(s) pour un montant maximum de 57.1 millions
13 mai 2019 Résolution n°11	Augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres	13 juillet 2021	Aucune utilisation au cours de l'exercice	95 millions ⁸
13 mai 2019 Résolution n°12	Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	13 juillet 2021	Aucune utilisation au cours de l'exercice	- Augmentation de capital : 95 millions - Titres de créance : 150 millions
13 mai 2019 Résolution n°13	Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par voie d'offre au public	13 juillet 2021	Aucune utilisation au cours de l'exercice	- Augmentation de capital : 19 millions - Titres de créance : 30 millions
13 mai 2019 Résolution n°14	Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre de placements privés visés à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier	13 juillet 2021	Aucune utilisation au cours de l'exercice	- Augmentation de capital : 19 millions - Titres de créance : 30 millions
13 mai 2019 Résolution n°15	Emission d'actions nouvelles et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles en rémunération d'apports en nature de titres consentis au profit de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	13 juillet 2021	Aucune utilisation au cours de l'exercice	- Augmentation de capital : 19 millions (et en tout état de cause 10% du capital social) - Titres de créance : 30 millions
13 mai 2019 Résolution n°16	Augmentation du nombre de titres à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	13 juillet 2021	Aucune utilisation au cours de l'exercice	15% de l'émission globale
13 mai 2019 Résolution n°18	Emission réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de ces derniers, d'actions nouvelles et/ou	13 juillet 2021	Aucune utilisation au cours de l'exercice	2% du capital social à la date de l'assemblée générale

⁷ Plafond global pour les résolutions n°11 à 15 :

- Augmentation de capital : 95 millions d'euros, avec un sous-plafond de 19 millions d'euros applicable aux résolutions n°13 à 15,
- Titres de capital : 150 millions d'euros, avec un sous plafond de 30 millions d'euros applicable aux résolutions n°13 à 15

Date de l'assemblée ayant octroyé ou modifié l'autorisation ou la délégation et résolution	Nature de l'autorisation ou de la délégation	Echéance/durée	Utilisation effective de ces autorisations ou de ces délégations	Montant maximal autorisé (€) ⁷
	de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles			
14 mai 2018 Résolution n°22	Attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées	14 juillet 2021	Aucune utilisation au cours de l'exercice	3,5% du nombre total d'actions composant le capital social à la date d'attribution

3.10. Facteurs de risques

Les facteurs de risque relatifs à la Société sont décrits dans le Document de Référence. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la Société. La Société n'a pas connaissance, à la date du présent document, d'autres risques opérationnels ou financiers concernant la Société. Néanmoins, des risques non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société, à la date du présent document, pourraient avoir un effet défavorable significatif.

3.11. Litiges

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours de douze mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

3.12. Investissements significatifs réalisés par la Société

Dans le cadre du Plan Transformation 2020 (le « **Plan** ») mis en œuvre par Latécoère, le montant brut des dépenses d'investissements réalisées depuis le début du Plan jusqu'au 30 juin 2019 s'élève à 33 millions d'euros. Le montant brut des dépenses d'investissements restant à engager en 2019 s'élève au 30 juin 2019 à moins de 20 millions d'euros.

Conformément à sa stratégie, la Société continue d'examiner de façon active toutes les opportunités de croissance externe qui s'offrent à elle.

4. COMMUNIQUE DE PRESSE DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT DE REFERENCE DE LA SOCIETE

Les communiqués de presse depuis la publication du Document de Référence sont reproduits en **Annexe 1** (Communiqués de presse et données financières diffusés par Latécoère depuis la publication du Document de Référence) de ce présent document. Ces communiqués sont également disponibles sur le site internet de la Société (www.latecoere.aero).

Les communiqués de presse et informations diffusés par la Société depuis la diffusion du Document de Référence sont les suivants :

4 juin 2019	Air France, Latécoère et Ubisoft dévoilent le divertissement « puissance lifi » sur le stand du Bourget
12 juin 2019	Latécoère à bord de l'Avion des Métiers au salon du Bourget 2019
27 juin 2019	Latécoère accueille de nouveaux membres à son conseil d'administration
1 juillet 2019	Latécoère prend acte de l'intention de SearchLight de lancer une offre publique d'achat en numéraire
17 juillet 2019	Projet d'offre publique en numéraire : Le Conseil d'administration de Latécoère nomme un expert indépendant
24 juillet 2019	Croissance de 13,1% du chiffre d'affaires de Latécoère au premier semestre 2019 à taux de change constants.
4 septembre 2019	Résultats du premier semestre 2019 de Latécoère marqués par l'amélioration de l'activité historique et les frais de démarrage des nouvelles affaires
23 octobre 2019	Latécoère publie un chiffre d'affaires à neuf mois en forte croissance à taux de change constants

5. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A LATECOERE.

« J'atteste que le présent document qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 octobre 2019 et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédant le jour de l'ouverture de l'offre publique, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par son instruction n°2006-07 en date du 25 juillet 2006, dans le cadre de l'offre publique visant les actions de Latécoère.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Madame Yannick Assouad
Agissant en qualité de Directeur Général de Latécoère

Annexe 1

**Communiqués de presse et données financières diffusés par Latécoère depuis la publication du
Document de Référence**

AIR FRANCE, LATECOÈRE ET UBISOFT DEVOIENT LE DIVERTISSEMENT « PUISSANCE LiFi » SUR LE SALON DU BOURGET

Paris, le 4 juin 2019 – Dans le cadre du Salon International de l’Aéronautique et de l’Espace (Salon du Bourget), Air France, Latécoère et Ubisoft vont expérimenter le LiFi (*Light Fidelity*), la nouvelle technologie de transmission des données via la lumière et organiseront un tournoi de jeu vidéo en vol utilisant cette technologie.

Le LiFi, le prochain standard de transmission des données en vol en vedette au Bourget

Pendant toute la durée du Salon du Bourget, Latécoère présentera sur son stand (Hall 2a – B254) une reproduction de cabine moyen-courrier Air France en taille réelle, intégrant la technologie LiFi. Les visiteurs du salon auront l’opportunité de tester en direct la rapidité et la fiabilité de cette technologie innovante.

Latécoère, partenaire de 1^{er} rang des grands avionneurs internationaux, a conçu une solution d’infrastructure LiFi permettant aux fournisseurs de systèmes de divertissement et de communication d’optimiser la connectivité en vol. Cette technologie présente de nombreux avantages :

- Un échange de données multimédias à très haute vitesse (vitesse actuelle 100 fois supérieure au WiFi) ;
- Moins de câbles à bord (élimination des câbles en cuivre au profit de l’optique), provoquant une réduction du poids global de l’appareil et donc de sa consommation en carburant.

Si cette solution a pu être déployée en avant-première dans une cabine Air France, c’est grâce à l’esprit pionnier d’Air France Industries KLM Engineering & Maintenance, acteur majeur international de la maintenance aéronautique. Le LiFi a été repéré très tôt par ses experts en modification cabine, qui ont dès lors commencé à réfléchir à la manière d’implémenter cette technologie innovante à bord d’un appareil.

Latécoère ayant également perçu le haut potentiel du LiFi, le partenariat avec Air France est né naturellement d’un désir commun d’explorer de nouveaux territoires technologiques. L’équipementier a développé le système, AFI KLM E&M a réalisé la certification de la solution et son intégration à la cabine. Cette union des savoir-faire aboutit aujourd’hui à une avancée inédite dans le monde de l’aéronautique.

Le concours « Air France Trackmania Cup » par Ubisoft, une démonstration inédite du LiFi à ne pas manquer

Afin de démontrer la puissance du débit proposé par le LiFi, Ubisoft donnera le coup d’envoi d’un tournoi exceptionnel de son jeu vidéo de course tout public *Trackmania² Stadium* le lundi 17 juin à 10h00 sur le stand de Latécoère. Les visiteurs du salon du Bourget pourront découvrir le jeu en s’affrontant amicalement à partir de tablettes installées dans la reproduction d’une cabine moyen-courrier d’Air France.

Le tournoi officiel aura lieu quant à lui à partir du samedi 6 juillet 20h00 et s’achèvera avec des phases finales en septembre 2019 lors d’un vol commercial Air France exceptionnel dans un appareil pourvu spécialement pour l’occasion de 12 sièges équipés de la technologie LiFi de Latécoère. Les compétiteurs découvriront à l’occasion des circuits créés tout spécialement pour l’événement et comportant des éléments clés de l’univers d’Air France et de Latécoère.

Les joueurs pourront s’inscrire en ligne sur le site www.airfrance-tmcup.com dès l’ouverture du tournoi. Les lots ainsi que les modalités du tournoi seront communiqués prochainement sur ce dernier.

Latécoère à bord de l'Avion des Métiers au Salon du Bourget 2019

Toulouse, 12 juin 2019 – Latécoère, partenaire de premier rang des grands constructeurs aéronautiques internationaux et membre du GIFAS, participera à la nouvelle édition de « L'avion des Métiers », un espace de 3 000 m² dédié aux métiers de l'aéronautique sur le salon du Bourget 2019. C'est dans cet environnement pédagogique qu'une équipe de recruteurs présentera les opportunités envisageables au sein du Groupe.

Compte-tenu des récents contrats engrangés, certains profils seront plus particulièrement ciblés : les fonctions support telles que les Achats, les Etudes (en relation avec la démarche d'innovation et d'expertise au service des clients), la *Supply Chain* (approvisionnement et logistique), le *Manufacturing Engineering* (Ingénierie de production) et également les postes d'opérateurs câbleurs et ajusteurs monteurs expérimentés.

Cette participation à l'Avion des Métiers permet au groupe Latécoère d'étendre sa zone d'influence de recrutement, habituellement localisée en Occitanie, en allant chercher au Bourget des profils expérimentés et mobiles sur quelques niches d'expertise de la filière aéronautique.

Hervé Blanchard, Directeur des Ressources Humaines de Latécoère, déclare : « *Nous sommes ravis de participer à cette nouvelle édition de l'Avion des Métiers, où nous n'étions plus présents depuis quelques années. Nous souhaitons mettre à profit notre présence afin de démontrer l'ampleur de la transformation du groupe Latécoère. Non seulement nous contribuons à la performance des grands programmes actuels, mais nous sommes également en pointe sur des technologies innovantes telles que le LiFi ou la conception de portes à travers les méthodes agiles. Nous avons donc plus que jamais besoin de talents pour pouvoir écrire cette nouvelle page de notre histoire.* »

Latécoère accueille de nouveaux membres à son Conseil d'administration

Toulouse, le 27 juin 2019 – Latécoère, partenaire de « rang 1 » des grands constructeurs aéronautiques internationaux, annonce aujourd'hui la cooptation de Monsieur Ralf Ackermann, Madame Helen Lee Bouygues et Monsieur Grégoire Huttner en qualité d'administrateurs. Ces cooptations seront soumises pour ratification lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de Latécoère.

Cette annonce fait suite à la cession par certains fonds d'investissement gérés par des entités affiliées d'Apollo Global Management, LLC (Apollo), par Monarch Master Funding 2 (Luxembourg) S.à.r.l. (Monarch) et par CVi Partners de l'intégralité de leur participation dans la Société, représentant environ 26% du capital social de la Société, à des fonds gérés par Searchlight Capital Partners, L. P. (Searchlight) dont la réalisation a eu lieu le 26 juin 2019.

Le Conseil d'administration s'est réuni le jour de la réalisation de l'opération et a pris acte de la démission des administrateurs représentant Apollo et Monarch, Madame Chantal Genermont, Monsieur Matthew Glowasky, Monsieur Jeremy Honeth, Monsieur Alexander Humphreys et Monsieur Christophe Villemin. Le Conseil a également approuvé la cooptation de trois nouveaux administrateurs représentant Searchlight : Monsieur Ralf Ackermann, Madame Helen Lee Bouygues et Monsieur Grégoire Huttner. Monsieur Ralf Ackermann sera membre du Comité d'Audit, Madame Helen Lee Bouygues rejoindra le Comité des Nominations et Rémunérations et Monsieur Grégoire Huttner le Comité Stratégique.

La gouvernance de l'entreprise, après ces modifications, reste conforme aux principes définis par le Code Middlenext.

Ralf Ackermann : Avant de rejoindre Searchlight en 2018, M. Ackermann a travaillé comme associé chez Apollo Management, L.P. à Londres, où il a supervisé les activités en charge des opportunités de crédit non liquide en Europe et siégé au *Global Illiquid Opportunistic Credit Investment Committee*. Il a également siégé au Comité de direction européen du cabinet. Chez Apollo, M. Ackermann s'est concentré sur un large éventail d'investissements dans les secteurs des TMT, du commerce de détail et de l'industrie, parmi d'autres. Avant de rejoindre Apollo, M. Ackermann a travaillé chez Goldman Sachs. Il a commencé sa carrière dans la banque d'investissement Greenhill & Co en 2002 en tant qu'analyste. Ralf Ackermann est titulaire d'une maîtrise d'économie de la London School of Economics (LSE).

Helen Lee Bouygues : Ancienne associée chez McKinsey & Company, Helen Lee Bouygues a accompagné plus de 25 entreprises dans leur transformation. En 20 ans de carrière, elle a levé des centaines de millions de dollars de capital et renégocié des dettes pour plusieurs milliards de dollars. Helen Lee Bouygues compte parmi les femmes les plus expérimentées dans le domaine de la transformation d'entreprise, et a exercé des responsabilités dans plus d'une dizaine de compagnies en tant que Directrice générale, Directrice financière ou Directrice des Opérations intérimaire.

Grégoire Huttner : Grégoire Huttner est en charge de la Transformation du groupe Imerys, leader mondial des minéraux industriels. Auparavant, en tant que conseiller d'Apollo Global Management, la société de capital-investissement, il conseillait des sociétés industrielles sur leurs plans de croissance. Avant cela, Grégoire dirigeait la stratégie, puis les ventes mondiales et le marketing pour la division

Latécoère prend acte de l'intention de Searchlight de lancer une offre publique d'achat en numéraire

Toulouse, le 1er juillet 2019 – Latécoère, partenaire de « rang 1 » des grands constructeurs aéronautiques internationaux, prend acte de l'intention de Searchlight Capital Partners (Searchlight) de lancer une offre publique d'achat volontaire en numéraire visant les titres de la Société, ainsi que cela a été annoncé le 28 juin 2019, au prix de 3,85 € par action.

Cette offre publique d'achat serait déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) au 3^{ème} trimestre 2019, à la suite de l'avis motivé du conseil d'administration de la Société sur le projet d'offre.

La Société note que :

- l'intention est de déposer le projet d'offre publique d'achat au Q3 2019 ;
- l'offre publique d'achat reste subordonnée à l'obtention des autorisations réglementaires et administratives, dont la procédure américaine de « CFIUS » et l'autorisation du Ministère de l'Economie relative aux investissements étrangers, ainsi qu'aux autorisations requises au titre du contrôle des concentrations, en particulier en Allemagne.

La Société note également que Searchlight a exprimé son soutien à l'équipe de direction et à la stratégie de l'entreprise.

Elle rappelle que le 26 juin 2019, le conseil d'administration a coopté Monsieur Ralf Ackermann, Madame Helen Lee Bouygues et Monsieur Grégoire Huttner, représentants de Searchlight, à la suite de l'acquisition par des fonds gérés par Searchlight d'une participation représentant environ 26% du capital de la Société. Le Conseil d'administration, dans ces conditions, entend désigner à très brefs délais un expert indépendant ayant pour mission d'apprécier les conditions financières de l'offre et un comité *ad hoc* afin de suivre le processus et organiser les échanges avec l'expert indépendant et les conseils de la Société.

Un processus d'information-consultation des instances représentatives du personnel sera également mis en œuvre.

Le Conseil d'administration de la Société émettra son avis motivé sur le projet d'offre après obtention du rapport de l'expert indépendant et de l'avis des instances représentatives du personnel.

A propos de Latécoère

Groupe international partenaire de « rang 1 » des grands avionneurs mondiaux (Airbus, Embraer, Dassault, Boeing, Bombardier), Latécoère intervient dans tous les segments de l'aéronautique (avions commerciaux, régionaux, d'affaires et militaires), dans deux domaines d'activités :

- **Aérostructures (58% du CA) :** tronçons de fuselage et portes.
- **Systèmes d'interconnexion (42% du CA) :** câblage, meubles électriques et équipements embarqués.

Le Groupe employait au 31 décembre 2018, 4 958 personnes dans 13 pays différents.

Latécoère, société anonyme au capital de 190 337 036 € divisé en 95 168 518 actions d'un nominal de 2 €, est cotée sur Euronext Paris - Compartiment B. Codes ISIN : FR0000032278 - Reuters : LAEP.PA - Bloomberg : LAT.FP

Projet d'offre publique d'achat en numéraire : Le Conseil d'Administration de Latécoère nomme un expert indépendant

Toulouse, le 17 juillet 2019 – Latécoère, partenaire de premier rang des grands constructeurs aéronautiques internationaux, annonce que son Conseil d'Administration a nommé Finexsi Expert & Conseil Financier ("Finexsi") en qualité d'expert indépendant pour émettre un avis sur le caractère équitable du projet de rachat de Searchlight Capital Partners ("Searchlight"), conformément aux articles 261-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Un comité ad hoc d'administrateurs indépendants a été nommé pour superviser la mission de l'expert indépendant. Un processus d'information-consultation des instances représentatives du personnel a déjà été engagé et sera mené en parallèle. Après émission d'un avis motivé du Conseil d'Administration de Latécoère, Searchlight a l'intention de lancer une offre publique d'achat volontaire en numéraire sur les titres de Latécoère, comme annoncé le 28 juin 2019, à un prix de 3,85 € par action.

Searchlight a l'intention de déposer l'offre publique d'achat au troisième trimestre 2019. L'offre publique d'achat en numéraire restera soumise à l'approbation des autorités réglementaires et administratives, y compris la procédure américaine "CFIUS" et l'autorisation du Ministère de l'Economie pour les investissements étrangers en France, ainsi qu'aux autorisations de contrôle des concentrations requises, en particulier en Allemagne.

A propos de Latécoère

Groupe international partenaire de « rang 1 » des grands avionneurs mondiaux (Airbus, Embraer, Dassault, Boeing, Bombardier), Latécoère intervient dans tous les segments de l'aéronautique (avions commerciaux, régionaux, d'affaires et militaires), dans deux domaines d'activités :

- **Aérostructures (58% du CA)** : tronçons de fuselage et portes.
- **Systèmes d'interconnexion (42% du CA)** : câblage, meubles électriques et équipements embarqués.

Le Groupe employait au 31 décembre 2018, 4 958 personnes dans 13 pays différents.

Latécoère, société anonyme au capital de 190 337 036 € divisé en 95 168 518 actions d'un nominal de 2 €, est cotée sur Euronext Paris - Compartiment B. Codes ISIN : FR0000032278 - Reuters : LAEP.PA - Bloomberg : LAT.FP

Latécoère Sébastien Rouge / Directeur financier Tél.: +33 (0)5 61 58 77 00 sebastien.rouge@latecoere.aero	FTI Consulting Arnaud de Cheffontaines / Relations Investisseurs Tél.: +33 (0)1 47 03 69 48 Emily Oliver / Relations Médias Tél.: +33 (0)1 47 03 68 65 latecoere@fticonsulting.com
---	--

Information réglementée, sous embargo jusqu'à 17h45, mercredi 24 juillet 2019

Croissance de 13,1% du chiffre d'affaires de Latécoère au premier semestre 2019 à taux de change constants

- Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2019 est en croissance organique de 13,4% à 189,2 millions d'euros
- Les perspectives 2019 de Latécoère sont inchangées

Toulouse, le 24 juillet 2019 – Latécoère, partenaire de premier rang des grands constructeurs aéronautiques internationaux, publie son chiffre d'affaires du deuxième trimestre et du premier semestre 2019, au 30 juin 2019.

Données non-auditées, en millions d'euros	Deuxième trimestre				Premier semestre			
	2019	2018	Var.(%)	Var.(%) organique	2019	2018	Var.(%)	Var.(%) organique
Aérostructures	113,2	95,7	18,3%	15,6%	215,3	182,5	18,0%	14,5%
Systèmes d'Interconnexion	75,9	68,7	10,5%	10,3%	156,4	138,2	13,1%	11,3%
Total revenue	189,2	164,4	15,0%	13,4%	371,7	320,8	15,9%	13,1%

Au premier semestre 2019, le chiffre d'affaires de Latécoère progresse de 15,9% à 371,7 millions d'euros, soit 13,1% à taux de change constants.

Forte activité commerciale au premier semestre 2019

La division Aérostructures de Latécoère enregistre une forte croissance de son chiffre d'affaires de 14,5% à taux de change constants, soit 18,0% en données publiées au premier semestre 2019. Le chiffre d'affaires s'élève à 215,3 millions d'euros, reflétant des effets de rattrapage consécutifs aux perturbations opérationnelles survenues en 2018 qui ne se répéteront pas au deuxième semestre 2019. Par conséquent et en raison de l'évolution attendue de certains programmes, dont ceux d'Embraer, le chiffre d'affaires de la division Aérostructures devrait décroître sur une base organique au second semestre de 2019 par rapport à la même période de 2018.

Au deuxième trimestre 2019, la division Aérostructures de Latécoère a remporté de nouveaux appels d'offres qui ont conforté sa position dominante sur le segment des portes et soutenu sa stratégie de

Information réglementée, sous embargo jusqu'à 7h le mercredi 4 septembre 2019

Résultats du premier semestre 2019 de Latécoère marqués par l'amélioration de l'activité historique et les frais de démarrage des nouvelles affaires

- Le plan Transformation 2020 se poursuit conformément au calendrier
- Performance opérationnelle de la division Aérostructures soutenue par une croissance dynamique
- Les nouveaux contrats remportés par la division Systèmes d'Interconnexion engendrent des frais de démarrage et de nouveaux besoins en fonds de roulement
- Objectifs 2019 inchangés, présentation de nos perspectives

Toulouse, le 4 septembre 2019 – Latécoère, partenaire de premier rang des grands constructeurs aéronautiques internationaux, annonce ses résultats du premier semestre 2019, clos au 30 juin 2019. Ces résultats ont été arrêtés par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 3 septembre 2019.

(Données auditées – en M€)	S1 2019	S1 2018
Chiffre d'affaires	371,7	320,8
<i>Croissance en valeur</i>	<i>15,9 %</i>	<i>-8,5 %</i>
<i>Croissance à taux de change constants</i>	<i>13,1 %</i>	<i>-2,9 %</i>
EBITDA courant*	28,1	20,9
<i>Marge d'EBITDA courante sur chiffre d'affaires*</i>	<i>7,6 %</i>	<i>6,5 %</i>
Résultat opérationnel courant	10,8	7,1
<i>Marge opérationnelle courante sur chiffre d'affaires</i>	<i>2,9 %</i>	<i>2,2 %</i>
Éléments non récurrents	-7,9	0,8
<i>dont Cession de Toulouse-Pérole</i>	<i>-</i>	<i>9,5</i>
Résultat opérationnel	2,9	8,0
Coût de l'endettement financier net	-2,7	-1,7
Autres résultats financiers	-5,2	-3,3
<i>dont Variation de la juste valeur des instruments financiers</i>	<i>-3,9</i>	<i>-4,4</i>
Résultat financier	-7,9	-5,0
Impôts sur les bénéfices	-1,0	-0,2
Résultat net	-5,9	2,8
Free cash-flow des opérations	-46,3	-28,3

* L'EBITDA courant correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciations et pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles courants. Le détail des éléments opérationnels non courants est présenté dans les principes comptables des comptes consolidés du Groupe.

Yannick Assouad, Directeur Général du Groupe, commente : « *Les résultats du premier semestre 2019 de Latécoère reflètent l'amélioration générale de notre compétitivité et notre capacité à innover. L'activité s'améliore dans la division Aérostructures grâce à notre plan Transformation 2020 qui se poursuit. Parallèlement, les récents contrats remportés par la division Systèmes d'Interconnexion consolident notre position de leader pour gagner de nouveaux marchés dans un futur proche et engendrent des frais de démarrage qui ont impacté la marge opérationnelle de la division. Nous réitérons nos objectifs pour 2019 et nous continuons d'investir dans le plan Transformation 2020. À plus long terme, Latécoère devrait continuer de progresser et générer un free cash-flow opérationnel positif à partir de 2020¹ à mesure que nous poursuivrons notre stratégie visant à imposer Latécoère comme un fournisseur d'aérostructures de premier rang à même d'accompagner les avionneurs dans leurs programmes futurs.* »

Faits marquants du S1 2019 et synthèse financière

Les résultats semestriels 2019 de Latécoère reflètent le dynamisme de l'activité et démontrent la capacité du Groupe à remporter de nouveaux contrats. Le chiffre d'affaires du S1 2019 progresse de 15,9 % à 371,7 M€, soit 13,1 % à taux de change constants.

L'EBITDA courant de Latécoère ressort à 28,1 M€ au S1 2019, d'où une marge de 7,6 %. Le résultat opérationnel courant de Latécoère s'établit à 10,8 M€ au S1 2019, contre 7,1 M€ au S1 2018, grâce à la mise en œuvre du plan Transformation 2020.

Le résultat financier ressort à -7,9 M€ au S1 2019 en raison principalement des effets de change, à comparer à une perte financière de 5,0 M€ au S1 2018.

Le résultat net du semestre s'élève à -5,9 M€.

Aérostructures

Par division, Aérostructures affiche une croissance de son chiffre d'affaires de 14,5 % à taux de change constants et de 18,0 % en valeur au S1 2019. Le chiffre d'affaires atteint 215,3 M€, reflétant les derniers effets de rattrapage consécutifs aux perturbations opérationnelles survenues en 2018, effets qui ne se répéteront pas au second semestre 2019.

¹ hors impact de la norme comptable IFRS 16 de l'ordre de 20 M€ lié au nouveau siège du Groupe en construction

Aérostructures (Données auditées – en M€)	H1 2019	H1 2018
Chiffre d'affaires consolidé	215,3	182,5
<i>Croissance à taux de change constants</i>	<i>14,5 %</i>	<i>-8,3 %</i>
Chiffre d'affaires intersectoriel	8,9	7,1
Chiffre d'affaires	224,2	189,6
EBITDA courant*	16,2	2,6
<i>Marge d'EBITDA courante sur CA*</i>	<i>7,2 %</i>	<i>1,4 %</i>
Résultat opérationnel courant	8,7	-3,8
<i>Marge opérationnelle courante sur CA</i>	<i>4,0 %</i>	<i>-2,1 %</i>

* L'EBITDA courant correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciations et pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles courants. Le détail des éléments opérationnels non courants est présenté dans les principes comptables des comptes consolidés du Groupe.

La rentabilité de la division Aérostructures a continué de s'améliorer au premier semestre 2019 à mesure que sa transformation s'est poursuivie.

Systèmes d'Interconnexion

Le chiffre d'affaires de la division Systèmes d'Interconnexion progresse de 11,3 % à taux de change constants et de 13,1 % en valeur, pour atteindre 156,4 M€ au S1 2019. Une étape importante a été franchie avec la livraison d'un système complet de câblage électrique (EWIS) pour le Mitsubishi MRJ 90 développé en seulement 1 an et demi (architecture, conception, fabrication et certification). En outre, Latécoère vient de remporter un appel d'offres pour l'industrialisation et la production du système de câblage électrique du cockpit du H160 d'Airbus Helicopters. Ce nouveau contrat témoigne de la forte capacité du Groupe à pénétrer de nouveaux marchés.

Systèmes d'Interconnexion (Données auditées – en M€)	S1 2019	S1 2018
Chiffre d'affaires consolidé	156,4	138,2
<i>Croissance à taux de change constants</i>	<i>11,3 %</i>	<i>5,2 %</i>
Chiffre d'affaires intersectoriel	1,0	0,9
Chiffre d'affaires	157,4	139,1
EBITDA courant*	11,9	18,2
<i>Marge d'EBITDA courante sur CA*</i>	<i>7,5 %</i>	<i>13,1 %</i>
Résultat opérationnel courant	2,1	10,9
<i>Marge opérationnelle courante sur CA</i>	<i>1,4 %</i>	<i>7,9 %</i>

* L'EBITDA courant correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciations et pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles courants. Le détail des éléments opérationnels non courants est présenté dans les principes comptables des comptes consolidés du Groupe.

L'EBITDA courant de la branche Systèmes d'Interconnexion de Latécoère ressort à 11,9 M€ contre 18,2 M€ au S1 2018, reflétant les frais de démarrage liés aux nouveaux contrats à long terme. En outre, la division a renforcé ses coûts de structure pour répondre aux besoins provenant de plateformes multi-clients et internationales. Ces investissements de démarrage devraient se poursuivre au second semestre 2019.

Transformation 2020

Latécoère continue de se transformer avec le chantier d'agrandissement du site de Montredon et l'extension des capacités d'usinage. Les nouveaux locaux devraient être livrés le 6 septembre 2019 et les nouvelles capacités de traitement de surface devraient être opérationnelles au T1 2020. Par ailleurs, le site a été certifié ISO14001 dans le courant de l'été.

En outre, la surface du site de Plovdiv, en Bulgarie, a été agrandie de 80 % à 9 000 m², portant la capacité attendue à plus de 200 000 heures de production annuelle à partir de la fin de 2019. Le transfert de production de la structure primaire des portes des A320 depuis notre site en République tchèque a été finalisé, de même que le transfert de fabrication des structures de racks. Enfin, Latécoère s'apprête aussi à inaugurer le 10 septembre 2019 son nouveau site indien de Belagavi où seront fabriqués le harnais principal du Falcon 2000 et, à terme, une bonne partie du contrat Thales IFE. Ces nouvelles installations « best cost » viendront compléter notre appareil de production des harnais.

Technologie LiFi

Le Groupe présentera sa technologie LiFi à l'occasion de l'APEX EXPO qui se tiendra à Los Angeles du 9 au 12 septembre 2019 dans le sillage du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris où Latécoère a dévoilé sa stratégie pionnière en juin 2019. Latécoère a été sélectionné parmi les finalistes pour le Crystal Cabin Award, le prix international qui récompense l'innovation dans les cabines d'avion. Un premier vol commercial Air France comptant 12 sièges équipés en technologie LiFi aura lieu au troisième trimestre 2019. À la suite du salon du Bourget, le Groupe a reçu de nombreuses marques d'intérêt pour cette nouvelle technologie de la part de constructeurs aéronautiques, compagnies aériennes et fournisseurs de divertissement à bord.

Dette nette et free cash-flow

Le free cash-flow des opérations ressort à -46,3 M€ au S1 2019, du fait principalement des besoins en fonds de roulement (créances principalement et stocks), des frais de démarrage des nouveaux contrats de la division Systèmes d'Interconnexion et des investissements consentis dans le cadre du plan Transformation 2020.

L'adoption de la norme IFRS 16 a induit une augmentation de l'actif et du passif de l'ordre de 20 M€.

Confirmation des projections pour 2019

Latécoère confirme ses perspectives. En 2019, le Groupe devrait délivrer une croissance organique significative de son chiffre d'affaires hors effets de change et mettre en œuvre des investissements importants pour finaliser le plan de Transformation 2020. En raison de coûts de démarrage de la branche Systèmes d'Interconnexion et de l'avancée du plan de Transformation 2020 dans la branche

Aérostructures, le Groupe générera une marge opérationnelle récurrente positive et un free cash-flow des opérations négatif après capex.

Perspectives

A ce stade, le Groupe anticipe au-delà de 2019, une légère diminution du chiffre d'affaires de la division Aérostructures au cours des deux prochaines années en raison d'effets de mix de plateformes. Le déploiement du plan Transformation 2020 devrait compenser les pressions sur les prix et les effets de change négatifs. En outre, la montée en puissance des nouveaux contrats devrait se poursuivre au sein de la division Systèmes d'Interconnexion dont la marge devrait continuer de subir en 2020 l'impact des frais de démarrage liés aux nouveaux contrats. La marge opérationnelle de la division devrait commencer à s'améliorer dès 2021. Dans l'ensemble, Latécoère anticipe un free cash-flow des opérations consolidé positif à partir de 2020².

Prochaine publication

Chiffre d'affaires T3 2019 : 23 octobre 2019

À propos de Latécoère

Groupe international partenaire de « rang 1 » des grands avionneurs mondiaux (Airbus, Embraer, Dassault, Boeing, Bombardier), Latécoère intervient dans tous les segments de l'aéronautique (avions commerciaux, régionaux, d'affaires et militaires), dans deux domaines d'activités :

- Aérostructure Industrie (58 % du CA) : tronçons de fuselage et portes,
- Systèmes d'Interconnexion (42 % du CA) : câblage, meubles électriques et équipements embarqués.

Le Groupe employait au 31 décembre 2018, 4 958 personnes dans 13 pays différents, Latécoère, société anonyme au capital de 190 337 036 € divisé en 95 168 518 actions d'un nominal de 2 €, est cotée sur Euronext Paris - Compartiment B, Codes ISIN : FR0000032278 - Reuters : LAEP.PA - Bloomberg : LAT.FP

Latécoère

Sebastien Rouge/ Chief Financial Officer
+33 (0)5 61 58 77 00
sebastien.rouge@latecoere.aero

FTI Consulting

Arnaud de Cheffontaines/ Investor Relations
+33 (0)1 47 03 69 48
Emily Oliver / Media Relations
+33 (0)1 47 03 68 65
latecoere@fticonsulting.com

² hors impact de la norme comptable IFRS 16 de l'ordre de 20 M€ lié au nouveau siège du Groupe en construction

Annexe – Table des matières

Glossaire

Compte de résultat simplifié

Bilan simplifié

Tableau des flux de trésorerie simplifié

Glossaire

Croissance à taux de change constants

Le Groupe mesure la croissance de son chiffre d'affaires sans tenir compte de l'incidence du taux de change EUR/USD pour faciliter la compréhension de l'évolution du chiffre d'affaires de ses activités. L'incidence de change est neutralisée en appliquant un taux de change EUR/USD constant sur les périodes concernées.

Croissance organique

La croissance organique est obtenue en neutralisant l'incidence du taux de change EUR/USD (utilisation d'un taux de change constant sur les périodes concernées) et en appliquant un périmètre d'activité constant. Le périmètre constant est obtenu :

- En éliminant le chiffre d'affaires des sociétés acquises au cours de la période,
- En intégrant sur la période précédente le chiffre d'affaires en année pleine des sociétés acquises au cours de la période précédente,
- En éliminant le chiffre d'affaires des sociétés cédées lors des périodes concernées.

Résultat opérationnel courant

Afin de mieux refléter les performances opérationnelles récurrentes, le Groupe utilise un sous-total nommé « résultat opérationnel courant » qui exclut du résultat opérationnel les éléments (charges ou produits) non courants qui, par nature, ont un degré de prévisibilité insuffisant, compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal ou peu fréquent et qui sont présentés en autres produits et autres charges. Le détail des éléments opérationnels non courants est présenté dans les principes comptables des comptes consolidés du Groupe.

EBITDA

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel avant amortissements, dépréciations et pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles.

EBITDA courant

L'EBITDA courant correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciations et pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles courants. Le détail des éléments opérationnels non courants est présenté dans les principes comptables des comptes consolidés du Groupe.

Free cash-flow des opérations

Le free cash-flow des opérations correspond au flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles et des activités d'investissement après neutralisation de l'impôt payé.

Free cash-flow courant des opérations

Le free cash-flow courant des opérations correspond au cash-flow des opérations en excluant les éléments non courants liés aux activités opérationnelles et aux activités d'investissement. Le détail des éléments opérationnels non courants est présenté dans les principes comptables des comptes consolidés du Groupe.

Dette nette

La dette nette comprend les emprunts et dettes financières long terme, les emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an) qui incluent la dette d'affacturage, les découverts bancaires sous déduction de la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette nette inclut également la dette financière des contrats de location financement.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes correspond à l'en-cours de commandes fermes communiquées par les donneurs d'ordres et non encore constaté en chiffre d'affaires.

Compte de résultat simplifié

(Données auditées – en M€)	S1 2019	S1 2018
Chiffre d'affaires	371,7	320,8
dont Aérostructures	224,2	189,6
dont Systèmes d'Interconnexion	157,4	139,1
dont Élimination des ventes intersectorielles	-9,9	-8,0
EBITDA courant*	28,1	20,9
dont Aérostructures	16,2	2,6
dont Systèmes d'Interconnexion	11,9	18,2
Résultat opérationnel courant	10,8	7,1
dont Aérostructures	8,7	-3,8
dont Systèmes d'Interconnexion	2,1	10,9
Éléments non récurrents	-7,9	0,8
dont impact de la fin du programme A380	-	-
dont cession de la première tranche de Toulouse-Pérille	-	9,5
dont autres éléments non récurrents	-7,9	-10,3
Résultat opérationnel	2,9	8,0
Coût de l'endettement financier net	-2,7	-1,7
Autres produits financiers/(charges)	-5,2	-3,3
dont variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	-3,9	-4,4
dont impact de la fin du programme A380	-	-
Résultat financier	-7,9	-5,0
Impôts sur les bénéfices	-1,0	-0,2
Résultat net	-5,9	2,8

* L'EBITDA courant correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements, dépréciations et pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles courants. Le détail des éléments opérationnels non courants est présenté dans les principes comptables des comptes consolidés du Groupe.

Bilan simplifié

ACTIF		
(Données auditées – en milliers d'€)	30 juin 2019	31 déc. 2018
Immobilisations incorporelles	85 475	91 525
Immobilisations corporelles	127 275	100 610
Autres actifs financiers	3 802	3 695
Actifs d'impôts différés	26 163	20 433
Instruments financiers dérivés	471	3 332
Autres immobilisations	346	157
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	243 531	219 752
Stocks	191 329	180 142
Comptes clients	225 141	193 308
Créances fiscales	21 620	19 659
Instruments financiers dérivés	2 773	5 261
Autres actifs courants	4 063	1 550
Trésorerie et équivalents de trésorerie	78 658	112 216
TOTAL ACTIFS COURANTS	523 584	512 136
TOTAL ACTIF	767 115	731 889

BILAN

(Données auditées – en milliers d'€)	30 juin 2019	31 déc. 2018
Capital social	190 337	189 490
Primes d'émission	214 161	215 008
Actions propres	-3 089	1 587
Autres réserves	-132 479	-140 108
Couvertures de flux de trésorerie futurs par produits dérivés	-19 256	-9 424
Résultat net du groupe	-5 913	6 013
FONDS PROPRES PART DU GROUPE	243 760	262 565
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	0	0
TOTAL FONDS PROPRES	243 760	262 565
Emprunts et dettes financières	82 105	55 510
Avances remboursables	23 496	24 332
Avantages du personnel	19 883	17 495
Provisions non courantes	8 884	9 488
Passifs d'impôts différés	2	30
Instruments financiers dérivés	15 394	21 035
Autres passifs non courants	3 528	4 602
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	153 292	132 492
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	100 636	81 153
Avances remboursables	2 607	2 575
Provisions courantes	2 170	3 267
Fournisseurs et autres créditeurs	181 829	180 291
Passifs d'impôts exigibles	2 030	3 132
Passifs sur contrats	49 332	54 137
Autres passifs courants	3 607	2 690
Instruments financiers dérivés	27 853	9 588
TOTAL PASSIFS COURANTS	370 063	336 832
TOTAL PASSIF	523 355	469 323
TOTAL DU BILAN	767 115	731 889

Tableau des flux de trésorerie simplifié

(Données auditées – en milliers d'€)	30 juin 2019	30 juin 2018
Résultat net de la période	-5 913	2 758
Ajustements au titre des activités non monétaires :		
Amortissements et provisions	16 362	4 183
Accroissements/amoiandissements de valeur	3 876	4 421
Plus-/-(moins-) values nettes sur cessions d'actifs	-81	-10 174
Autres éléments non monétaires	667	2 390
FLUX DE TRÉSORERIE APRÈS COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTÉS ET IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	14 911	3 578
Impôt sur les bénéfices	968	162
Charges d'intérêts	2 669	1 737
FLUX DE TRÉSORERIE AVANT COÛT DES CAPITAUX EMPRUNTÉS ET IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	18 548	5 477
Variation des stocks nets des provisions	-10 150	-8 893
Variations des Clients et autres débiteurs et créances rattachées nets des provisions	-35 642	-37 897
Variations des comptes fournisseurs et dettes rattachées	-2 939	20 707
Impôt sur les bénéfices payé	-4 025	-3 640
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	-34 208	-24 246
Incidence des variations de périmètre	113	0
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles -y compris variations des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations)	-16 251	-20 877
Achats d'actifs financiers	0	0
Augmentation (diminution) des prêts et avances accordés	-91	155
Produits de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	84	12 987
Dividendes reçus	3	3
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-16 142	-7 733
Produit de l'émission d'actions	0	732
Achats ou cessions d'actions propres	-4 676	-72
Produits d'emprunts	10 000	0
Remboursements d'emprunts	0	0
Remboursement de la dette liée aux contrats de location	-1 503	0
Intérêts payés sur dette financière	-2 605	-1 772
Dividendes payés	0	-700
Flux de trésorerie provenant d'avances remboursables	-803	-576
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	-72	12 617
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	341	10 229
Incidence des variations de change	103	-81
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-49 906	-21 830

Information réglementée, sous embargo jusqu'à 17h45 le mercredi 23 octobre 2019

Latécoère publie un chiffre d'affaires à neuf mois en forte croissance à taux de change constants

- Croissance organique du chiffre d'affaires à fin septembre : +10,9 % à 533,7 M€
- Croissance organique du chiffre d'affaires au T3 : +6,1 % à 162,0 M€
- Latécoère confirme ses perspectives pour 2019

Toulouse, le 23 octobre 2019 — Latécoère, partenaire de premier rang des grands constructeurs aéronautiques internationaux, annonce son chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2019 et du troisième trimestre clos au 30 septembre 2019.

Données non auditées, en M€	Troisième trimestre				Neuf mois à fin septembre			
	2019	2018	Var. (%)	Var. (%) organique	2019	2018	Var. (%)	Var. (%) organique
Aérostructures	91,6	87,5	4,6 %	3,5 %	306,9	270,1	13,7 %	11,0 %
Systèmes d'interconnexion	70,4	62,2	13,0 %	9,6 %	226,8	200,5	13,1 %	10,8 %
CA total	162,0	149,8	8,1 %	6,1 %	533,7	470,6	13,4 %	10,9 %

Le chiffre d'affaires de Latécoère pour les neuf premiers mois de 2019 ressort en hausse de 13,4 %, à 533,7 millions d'euros, soit +10,9 %, à taux de change constants.

La dynamique se poursuit sur le troisième trimestre 2019

La division Aérostructures de Latécoère accroît son chiffre d'affaires de 3,5 % à taux de change constants, ou 4,6 % en valeur, principalement grâce à la progression des livraisons pour les programmes Boeing. Le chiffre d'affaires de la division s'élève à 91,6 millions d'euros sur le trimestre. La demande de certains programmes, comme ceux d'Embraer, est atone et cette tendance devrait se poursuivre au quatrième trimestre 2019.

La bonne dynamique du chiffre d'affaires de la division Systèmes d'Interconnexion s'est poursuivie au troisième trimestre 2019, avec une hausse de 9,6 % à taux de change constants et de 13,0 % en valeur,

AÉROSTRUCTURES

INTERCONNECTION
SYSTEMS

à 70,4 millions d'euros. Cette performance a été principalement tirée par les nouveaux contrats de cabines remportés l'année dernière.

Confirmation des perspectives pour 2019

Latécoère confirme ses perspectives. En 2019, le Groupe devrait délivrer une croissance organique significative de son chiffre d'affaires hors effets de change et mettre en œuvre des investissements importants pour finaliser le plan Transformation 2020. En raison de coûts de démarrage de la branche Systèmes d'Interconnexion et de l'avancée du plan Transformation 2020 dans la branche Aérostructures, le Groupe générera une marge opérationnelle récurrente positive et un free cash-flow des opérations négatif après capex.

Searchlight s'apprête à lancer une offre pour l'achat de Latécoère

Le 13 septembre 2019, Searchlight a déposé une offre publique d'achat des actions de Latécoère à un cours de 3,85 euros par action. Cette offre devrait être lancée rapidement, dès que le ministre des Finances aura donné son approbation. Searchlight a exprimé publiquement son soutien envers la stratégie proposée par la direction et approuvée par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration du Groupe a désigné un expert indépendant qui a considéré que l'offre de Searchlight était équitable. Le Conseil d'Administration de Latécoère recommande à ses actionnaires désireux de tirer parti de la liquidité offerte d'apporter leurs actions à l'Offre.

Nominations

Latécoère a nommé M. Michel Abaza au poste de Directeur Financier du Groupe, par intérim. Ses fonctions couvrent notamment la direction du Département informatique de Latécoère et la supervision du plan Transformation 2020. Avant sa nomination, Michel Abaza était Directeur Financier de Nyrstar. Michel Abaza a passé la majeure partie de sa carrière dans l'industrie aéronautique, aux postes de Trésorier du Groupe Safran et de Directeur Financier de Safran Landing Systems France. Il a auparavant occupé divers postes financiers chez Valéo et Schlumberger.

M. Thierry Mootz a été nommé Directeur Général par intérim de la division Aérostructures, à compter du 1^{er} octobre 2019. Thierry Mootz occupait le poste de Directeur des Opérations du Groupe depuis mars 2017. Dans le cadre de ses fonctions, il a supervisé l'excellence opérationnelle du Groupe et le plan Transformation 2020, tout en dirigeant les départements Informatique et Achats.

Prochaine publication

Chiffre d'affaires du quatrième trimestre, le 29 janvier 2020.

A propos de Latécoère

Groupe international partenaire de « rang 1 » des grands avionneurs mondiaux (Airbus, Boeing, Bombardier, Dassault, Embraer et Mitsubishi), Latécoère intervient dans tous les segments de l'aéronautique (avions commerciaux, régionaux, d'affaires et militaires), dans deux domaines d'activités :

- **Aérostructures (58% du CA) :** tronçons de fuselage et portes.
- **Systèmes d'interconnexion (42% du CA) :** câblage, harnais EWIS et espace, meubles avionique et équipements embarqués.

Le Groupe employait au 31 décembre 2018, 4 958 personnes dans 13 pays différents. Latécoère, société anonyme au capital de 189 637 036 € divisé en 94 818 518 actions d'un nominal de 2 €, est cotée sur Euronext Paris - Compartiment B. Codes ISIN : FR0000032278 - Reuters : LAEP.PA - Bloomberg : LAT.FP

Latécoère Michel Abaza Directeur Administratif et Financier Tel.: +33 (0)5 61 58 77 00 michel.abaza@latecoere.aero	FTI Consulting Arnaud de Cheffontaines / Relations Investisseurs Tel. : +33 (0)1 47 03 69 48 Emily Oliver / Relations Media Tel. : +33 (0)1 47 03 68 65 latecoere@fticonsulting.com
--	---